

Juillet 2023

Par son architecture sobre et claire, l'Arobase s'accorde au parc dans lequel il s'insère et le béton lui confère une grande pérennité au regard de la forte humidité intérieure et extérieure.

Dans le département de la Somme (Hauts-de-France), la commune de Roye s'est dotée d'un centre aquatique et de glisse dont les capacités d'accueil et d'attraction dépassent largement sa seule population d'à peine 6 000 habitants. Bien que lancé avant la création en janvier 2017 de la nouvelle communauté de communes du Grand Roye qui regroupe 62 communes et 24 850 habitants, c'est bien à l'échelle de cette intercommunalité que rayonne cet équipement d'envergure.

Son implantation dans le parc arboré André Coëll, au cœur d'un pôle d'installations sportives, affirme l'ambition municipale de créer un lieu d'activités récréatives et physiques. Désormais géré par la société Vert-marine suivant une procédure de délégation de service public, il remplace l'ancienne piscine municipale de type « Caneton » qui, plutôt que d'être démolie, a bénéficié d'une réhabilitation et transformation en bassin ludique adjoint d'une patinoire.

Intégrée au projet donc, l'ancienne piscine se raccorde aux deux extensions placées de part et d'autre : d'un côté, un espace bien-être qui s'inscrit dans la continuité du volume existant, et de l'autre, un bassin sportif de 25 m avec jusqu'à 5 lignes de nage et une patinoire synthétique compris dans une structure commune, en extension de l'existant.

En savoir plus



Cet article est extrait de **Construction Moderne** n°161



**Retrouvez tout l'univers
de la revue Construction Moderne sur**
constructionmoderne.com

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes les archives de la revue
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet